

**Procès-verbal de la séance du
Conseil intercommunal du SDIS Nyon-Dôle
du 30 septembre 2025**

Président	Claude Bosson
Secrétaire	Aline Elmer
Scrutateurs	Sylvain Gerber et Denis Berger
CODIR	Patrick Barras - Roxane Faraut - Jacques Mühlemann - Alain Blumenstein – Carole Morina
Excusés	Pascal Colombo (Genolier) – Harold Syfrig (Grens) – Peter Dorenbos (Prangins)
Absents	Geoffrey Geissmann (Genolier) – André Darmon (Genolier) – Yves Pradervand (Givrins) Jérôme Ravenel (Trélex)

Ordre du jour

1. Accueil, ouverture de l'assemblée par le Président du Conseil Intercommunal
2. Contrôle des présences
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 29 avril 2025
5. Communications des membres du Comité de Direction
6. Préavis n° 19-2025 – budget 2026
7. Communications du Commandant Pierre-Yves Corthésy
8. Divers et propositions individuelles

1) Accueil, ouverture de l'assemblée par le Président du Conseil intercommunal

Le Président, Monsieur Claude Bosson, souhaite la bienvenue à toutes et tous. Il ouvre officiellement l'assemblée à 20h05.

Il remercie la secrétaire pour l'envoi des documents ainsi que la commission de gestion et finances et les auteurs du rapport pour leur travail.

2) Contrôle des présences

Communes présentes : Arnex-sur-Nyon, Arzier-le-Muids, Borex, Chéserey, Crans, Crassier, Duillier, Eysins, Gingins, Givrins, Grens, La Rippe, Nyon, Prangins, Signy-Avenex, St-Cergue et Trélex

Commune excusée : Genolier (2 voix)

Avec 57 voix et 17 Communes présentes, le quorum est atteint ; l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Bosson a procédé à l'assermentation de Monsieur Paul Ménard, de St-Cergue.

3) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité, sans modification.

4) Adoption du procès-verbal de la séance du 29 avril 2025

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité, sans remarque.

5) Communications des membres du Comité de Direction

La parole est donnée à Monsieur Patrick Barras, Président du CODIR, qui salue l'assemblée au nom du CODIR. Il remercie toutes les personnes présentes et souligne la participation de 17 Communes sur 18.

Il informe que le CODIR est en phase finale de révision des statuts. Les Syndics, secrétaires municipaux ainsi que les Présidents et secrétaires des Conseils communaux/généraux sont invités à venir signer les documents entre le 30 septembre et le 3 octobre 2025. Une fois signés, les statuts seront transmis au Conseil d'Etat pour approbation.

La parole est rendue au Président.

6) Préavis n° 19-2025 – budget 2026

Le Président donne la parole au rapporteur de la Commission de gestion et finances, Monsieur Arthur Rambaud, pour la lecture du rapport.

Le Président ouvre la discussion.

La parole n'est pas demandée, le Président passe au vote à main levée :

Vu le préavis n° 19-2025 du Comité de Direction du 18 juin 2025,

Où le rapport de la Commission de gestion et finances chargée de l'étude de cet objet,

Attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

Le Conseil intercommunal décide :

- **D'approuver le budget 2026 de l'Association intercommunale SDIS Nyon-Dôle et d'en donner décharge au Comité de Direction.**

Résultat du vote : accepté à l'unanimité

7) Communications du Commandant Pierre-Yves Corthésy

Au nom du CODIR, le Commandant remercie les membres du Conseil pour la validation du budget 2026.

Rapport d'activité intermédiaire (1^{er} janvier au 23 septembre 2025) :

384 intervention recensées, soit 72 de moins que 2024, dont :

- 93 incendies (+24)
- 3 désincarcérations (-4)
- 50 sauvetages (-2)
- 73 pollutions hydrocarbures (-16)
- 6 interventions chimiques (+1)
- 46 inondations (-104)
- 71 alarmes automatiques (+30)
- 43 divers

Recrutement :

Il aura lieu le 6 novembre 2025 à 19h30 dans les 4 casernes du SDIS Nyon-Dôle.

En réponse à une question de Monsieur Luc Bidaux sur le nombre de recrues recherchées, le Commandant précise qu'il manque principalement des sapeurs-pompiers disponibles en journée. En moyenne, 20 à 25 nouvelles recrues sont nécessaires chaque année pour maintenir les effectifs.

Rapports annuels 2025

- 09 janvier 2026 à 19 h site de Saint-Cergue
- 10 janvier 2026 à 11 h site de Nyon
- 16 janvier 2026 site de Bonmont
- 17 janvier 2026 site de Genolier
- 23 janvier 2026 SDIS Nyon-Dôle à 19h à Nyon

Dates des séances des Conseils intercommunaux 2026

- Mardi 28 avril 2026 à 20h00
- Mardi 29 septembre 2026 à 20h00

Dates pour la présentation des préavis aux commissions

Commission gestion-finances

Mardi 24 mars 2026 à 19h (Comptes 2025)

Mardi 18 août 2026 à 19h (Budget 2027)

Commission technique (si nécessaire)

Mardi 24 mars 2026 à 20h

Mardi 18 août 2026 à 20h

Quinquennale 2026

Samedi 20 juin 2026 à Nyon

Sapeur-pompier permanent responsable de la prévention

Monsieur David Sanz quittera ses fonctions à la fin du mois d'octobre mais restera Sapeur-pompier volontaire. Le poste sera repris au 1^{er} décembre 2025 par le Lt. Clément De Garrini, déjà Officier au sein du Sdis Nyon-Dôle et instructeur fédéral.

8) Divers et propositions individuelles

Néant

La parole n'est plus demandée et le Président lève la séance.

La séance est levée à 20h30

**La prochaine séance du Conseil intercommunal
aura lieu le 28 avril 2026 à 20H00 à la caserne de Nyon.**

Le Président



Claude Bosson



La Secrétaire



Aline Elmer

Annexe : power-point du Commandant